



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**



Séance du 09 Juillet 2014

INVESTISSEMENTS

8 – INVESTISSEMENTS METRO

**8.2 – Extension des garages ateliers du métro Basso Cambo et Borderouge - Phase 1 – Lot 1 :
charpente couverture - Avenant n° 1 au marché n° W 2013 10975 M conclu avec l'entreprise DL
GARONNE : Autorisation de signer l'avenant**

L'an deux mille quatorze, le neuf juillet à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, BRIAND, DEL BORRELLO, GRASS, LATTES, MME MARTI,
MM MOUDENC, RAYNAL, TRAUTMANN, MME. TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CARNEIRO, CHOLLET, KELLER, LAGLEIZE.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etait absent excusé :

M. AREVALO.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etait présent :

M. BACOU.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait absente excusée :

MME. ROUCHON.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2013.05.30.12.2 du 30 mai 2013, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer avec l'entreprise DL GARONNE, le marché n° W 2013 10975 M, pour un montant de 132 139,75 € HT, pour les travaux du lot 2 : charpente couverture dans le cadre de la phase 1 de l'opération d'extension des ateliers du métro.

L'avenant n° 1 a pour objet d'intégrer des prestations au marché initial de Charpente couverture :

- élargissement de 60 cm du magasin longue durée (MLD),
- support IPE pour échelle à crinoline.

Elargissement de 60 cm du magasin longue durée (MLD)

Afin de prendre en compte l'élargissement de 60 cm du MLD décidé en fin d'études de projet et intégré au lot gros œuvre, la mise en place d'une surface plus importante de couverture doit être prévue.

Cette prestation fait l'objet d'une rémunération complémentaire de 1 205,09 € HT.

Support IPE pour échelle à crinoline

Sur le marché initial, il était prévu que l'accès à la toiture du MLD se fasse par une échelle à crinoline placée à l'extérieur du bâtiment.

Pour des raisons de sécurité, l'exploitant a préféré que cet accès se fasse depuis l'intérieur du bâtiment. Il est ainsi nécessaire de placer un profilé métallique complémentaire sur lequel l'échelle à crinoline vient se fixer.

Cette modification fait l'objet d'une rémunération complémentaire de 1 737,00 € HT.

Impact sur les prix du marché

Récapitulatif des montants :

1) Montant du marché initial	132 139,75 € H.T
2) Montant de l'avenant n°1	2 942,09 € H.T

	135 081,84 € H.T
--	------------------

Le montant du présent avenant n° 1 est ainsi arrêté à 2 942,09 € H.T et le montant initial du marché est porté de 132 139,75 € H.T. à 135 081,84 € HT soit une augmentation de 2,2%.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° W 2013 10975 M conclu avec l'entreprise DL GARONNE.

* *

*

Le Comité Syndical :

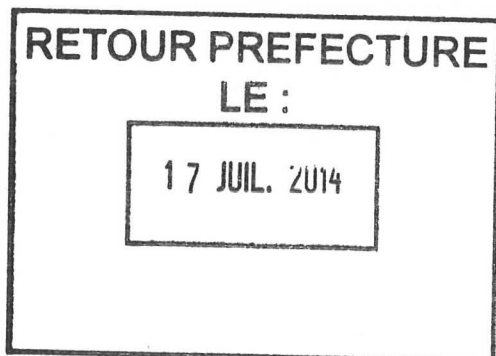
- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : APPROUVE l'avenant n° 1 au marché W 2013 10975 M conclu avec l'entreprise DL GARONNE pour un montant de 2 942,09 € H.T.

ARTICLE 3 : AUTORISE la SMAT à signer ledit avenant.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Michel Lattes", with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel LATTES

EXTENSION DES ATELIERS DU METRO

Travaux phase 1
Locaux Energie Voie
Magasin longue durée

AVENANT N° 1 AU
LOT 2 - CHARPENTE-COUVERTURE- ETANCHEITE

MAI 2014

N° MARCHE N° W 2013 10975 M

EMETTEUR : OTCE MP	REDIGE PAR	VERIFIE PAR	
	F.KERLOCH		
	APPROUVE PAR	DATE	
	C.BADETS	31/03/2014	
		FORMAT	PHASE
			DET
IDENTIFIANT			
PARTIE MAITRE D'OUVRAGE	PARTIE MAITRISE D'OEUVRE	INDICE	
		A	

GRILLE DE RÉVISION

INDICE	ÉTABLI PAR	DATE	LIBELLE
A	F. KERLOCH	31/03/2014	Création du document

SUIVI INTERNE BCB

	NOM	FONCTION	SIGNATURE	DATE
Rédigé par :	F.KERLOCH	Directeur Travaux		31/03/14
Vérifié par :				
Approuvé par :	C. BADETS	Directeur de Projet		31/03/14

Article I. Objet de l'avenant n°1

Le présent avenant a pour objet d'intégrer au marché de Charpente-couverture-étanchéité les prestations supplémentaires suivantes :

Prix nouveau :

- Elargissement du magasin longue durée (MLD) par rapport aux dimensions indiquées au marché initial comprenant l'extension de la charpente et couverture de 0,60m sur l'ensemble de la longueur du bâtiment.
Montant : 1 205,09 € HT.
- (OS 7) Support IPE pour échelle à crinoline dans le MLD pour accès toiture. Le marché prévoyait une échelle à crinoline à l'extérieur. TISSEO a demandé que l'accès se fasse par l'intérieur.
Montant : 1 737,00 € HT.

Article II. Incidence financière du marché

Le montant des prestations objet du présent avenant s'élève à 2 942,09 € HT, ce qui porte le montant du marché de 132 139,75€ HT à 135 081,84€ HT

Article III. Renonciation

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours fondés sur des motifs fondés sur l'objet du présent avenant et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

Fait en un seul original, à Toulouse, le

Mentions manuscrites « Lu et Approuvé »

Le Titulaire

La SMAT

Xavier Bonneau
Directeur